



Bar : un collectif à contre-courant

Un collectif du Pays de Morlaix baptisé « La mer à tout le monde » a réuni plus de 600 personnes début mars pour s'opposer à l'interdiction européenne de pêche du bar pour les particuliers. Ces pêcheurs de loisir souhaitent que le ministère de l'Agriculture leur accorde le droit d'une prise par pêcheur et par jour au nord du 48^e parallèle. Ils prônent aussi un quota mensuel pour 2019. Pour beaucoup, c'est l'identité bretonne qui est menacée, comme l'explique Philippe Bras, porte-parole du collectif : « Le bar, c'est notre ADN. Au même titre que nos églises et nos chapelles, c'est notre patrimoine. » « Un bar pris en pêche de loisir génère vingt fois plus d'emplois qu'en pêche professionnelle. Ce que fait l'Europe, c'est un massacre » s'emporte Jean Kiffer, le président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers. En attendant, c'est le bar qui pâtit d'une surpêche générale. Les stocks s'amoindrissent et l'Europe tente tout juste de le maintenir à flot.

